

RCS : COLMAR  
Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

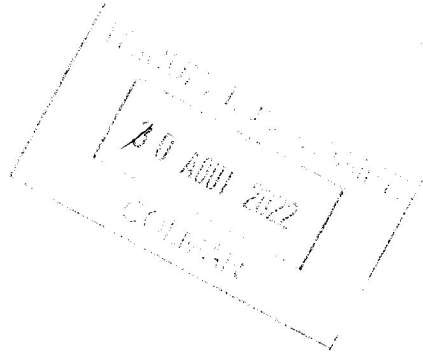
Numéro de gestion : 2017 B 00838  
Numéro SIREN : 832 839 351  
Nom ou dénomination : 2HFCE

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2022 sous le numéro de dépôt 5721

202215721



COFIME SELESTAT - 22 Rue Roswag - 67600 SELESTAT  
Tél. : 03 88 58 89 39 - Fax : 03 88 82 90 72  
E-mail : hlbcofime@hlb-cofime.com  
www.hlb-groupecofime.com



**COMPTES ANNUELS**

**2021**

**Période du 01/10/2020 au 30/09/2021**

**SAS 2HFCE**

32 ROUTE DE STRASBOURG

67600 SELESTAT

Siret : 83283935100018



## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	10 057	8 120	1 937	3 875
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	76 110	41 802	34 308	34 555
Autres immobilisations corporelles	178 481	58 449	120 033	134 647
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 470		1 470	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>266 119</b>	<b>108 370</b>	<b>157 748</b>	<b>173 077</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	43 854		43 854	50 858
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	48 759		48 759	10 313
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	152 620		152 620	168 410
Charges constatées d'avance (3)	609		609	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>245 843</b>		<b>245 843</b>	<b>229 581</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>511 961</b>	<b>108 370</b>	<b>403 591</b>	<b>402 658</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	30/09/2021	30/09/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	105 614	20 777
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>79 161</b>	<b>84 837</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>190 274</b>	<b>111 114</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	57 990	75 104
Emprunts et dettes financières diverses (3)	26	17 530
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 756	82 359
Dettes fiscales et sociales	61 544	90 244
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		26 308
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>213 316</b>	<b>291 545</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>403 591</b>	<b>402 658</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	39 953	57 282
(1) Dont à moins d'un an (a)	173 364	234 263
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	708	751
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Période du 01/10/2020 au 30/09/2021**

Annexe légale

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2HFCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 403 591 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 79 161 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	10 057			10 057
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 057</b>			<b>10 057</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 418	13 692		76 110
- Installations générales, agencements aménagements divers	171 212	3 604		174 816
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 665			3 665
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>237 295</b>	<b>17 296</b>		<b>254 592</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		1 470		1 470
<b>Immobilisations financières</b>		<b>1 470</b>		<b>1 470</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>247 352</b>	<b>18 766</b>		<b>266 119</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 296	1 470	18 766
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>17 296</b>	<b>1 470</b>	<b>18 766</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	6 182	1 938		8 120
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 182</b>	<b>1 938</b>		<b>8 120</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 863	13 939		41 802
- Installations générales, agencements aménagement divers	39 476	17 485		56 961
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	754	733		1 487
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>68 093</b>	<b>32 157</b>		<b>100 251</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>74 275</b>	<b>34 095</b>		<b>108 370</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 50 838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			1 470
Autres	1 470		
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés		48 759	
Autres	48 759		
Capital souscrit - appelé, non versé	609	609	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>50 838</b>	<b>49 368</b>	<b>1 470</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 213 316 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	708	708		
- à plus de 1 an à l'origine	57 282	17 329	39 953	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 756	93 756		
Dettes fiscales et sociales	61 544	61 544		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	26	26		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>213 316</b>	<b>173 364</b>	<b>39 953</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	17 071			
(**) Dont envers les associés	26			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 25 euros.

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	9 500
INTÉRÊTS BANCAIRES COURUS À PAYER	708
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	4 700
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	4 885
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	750
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	538
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	4 870
<b>Total</b>	<b>25 951</b>

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	609		
<b>Total</b>	<b>609</b>		

**Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

	30/09/2021
Ventes de Marchandises	1 829 431
Prestations de Services	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 839 432</b>

**2HFCE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social : 32 Route de Strasbourg, 67600 SELESTAT**  
**RCS COLMAR 832 839 351**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 1er MARS 2022**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021**

**TROISIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 septembre 2021** s'élevant à **79 160,61 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	<b>79 160,61 euros</b>
A titre de dividendes Soit 60,00 euros par action	<b>30 000,00 euros</b>
Le solde	<b>49 160,61 euros</b>

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à **154 774,44 euros**.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **30 septembre 2021** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **30 000,00 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1er MARS 2022**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Harun DEDE

